



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Une motion demande au Port le respect des règlements de Contrecœur  
*Invitation de Vigie Citoyenne Port de Contrecœur pour le 29 mars***

**Contrecœur, le 12 mars 2026** — Le 9 mars dernier, Vigie Citoyenne Port de Contrecœur a fait une allocution devant le Comité permanent des transports à Ottawa dans le cadre de son étude pour *Soutenir, diversifier et moderniser les ports du Québec et du Canada pour développer de nouveaux marchés*. Nous avons abordé les impacts du projet du Port de Contrecœur sur les citoyens, au niveau environnemental, économique et social. Nous avons demandé que le Port de Montréal respecte les règlements de la Ville de Contrecœur pour la construction, étant donné la présence de contaminants, incluant de nombreux métaux et des produits pétroliers, identifiés sur le site du projet de Contrecœur. Ce que refuse de faire le Port de Montréal jusqu'à maintenant.

Nous saluons la motion que M. Barsalou-Duval, député fédéral de Pierre-Boucher-Les Patriotes-Verchères, a déposée pour demander que le Port de Montréal rende disponible au public et transmette au Comité permanent des transports son plan de réhabilitation des terrains contaminés sur le site du Port de Contrecœur. Dans sa motion, le Comité invite le Port à respecter les Règlements municipaux ainsi que la Loi du Québec en matière d'environnement.

Vigie convie les citoyens à un Rassemblement le 29 mars à 10 h pour une mise à jour sur le projet du port de Contrecœur et à la présentation d'une étude récente sur le sujet par le professeur Éric Pineault de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM, co-auteur avec Henri Chevalier, doctorant à l'université de Waterloo. Cette étude *Projet d'expansion du Port de Montréal à Contrecœur : évaluation des enjeux économiques, stratégiques et environnementaux* conclut que le Port de Contrecœur risque d'être sous-utilisé, non rentable, et un fardeau financier pour les contribuables canadiens.

Nous avons aussi demandé au Comité permanent des Transports un moratoire pour réévaluer la pertinence du projet de Contrecœur, puisque Montréal est loin d'être saturé, et rate déjà ses cibles de trafic parce qu'il est incapable d'accueillir la majorité des porte-conteneurs actuels, à cause de son faible tirant d'eau et des conditions hydrologiques variables qui l'affectent.

Nous nous interrogeons sérieusement sur l'utilité de dépenser 2,3 milliards, avec des subventions totalisant 580 M\$ du Québec et du Canada, alors que l'avenir des ports de conteneurs est en eau profonde, à partir de Québec, selon plusieurs experts, et que les conséquences environnementales irréversibles du projet mettent en danger la santé des citoyens et du fleuve.

De plus, Vigie a exprimé ses inquiétudes sur le partenariat du Port de Contrecœur avec DP World, une compagnie des Émirats arabes, pour les travaux de construction terrestres et l'exploitation du Port de Contrecœur pour 40 ans. Récemment, la Caisse (Caisse de dépôt et de placement du Québec) a suspendu ses investissements avec DP World à cause des liens de son PDG avec Jeffrey Epstein. Aux États-Unis, le Congrès américain s'est opposé aux investissements de DP World dans plusieurs ports pour des raisons de sécurité nationale. Nous avons demandé au fédéral un examen de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement, sur les conséquences du contrôle de DP World sur le Port de Contrecœur.

Pour voir l'allocation de Vigie Citoyenne Port de Contrecœur, consultez le lien : <https://www.noscommunes.ca/committees/fr/TRAN/StudyActivity?studyActivityId=13340992>

Le Rassemblement de Vigie Citoyenne Port de Contrecœur du 29 mars 2026 aura lieu au Centre culturel de Verchères de 10 h à 15 h 30. Les conférences et périodes de questions seront de 10 h à 12 h. Un lunch sera offert par Les Greniers agricoles. À partir de 13 h, des ateliers seront offerts pour permettre également aux citoyens d'échanger sur le projet de Contrecœur et d'envisager des actions à prendre pour être entendus sur leurs inquiétudes face aux nombreux impacts possibles. L'inscription est gratuite au <https://www.vigieportdecontrecoeur.com>

-30-

Légende de la photographie : Vigie Citoyenne Port de Contrecœur invite les citoyens le 29 mars à 10 h à une séance d'informations et des discussions sur les plus récents développements du projet de port à Contrecœur.

### **Renseignements pour les médias :**

Hélène Reeves— [contact@vigieportdecontrecoeur.com](mailto:contact@vigieportdecontrecoeur.com)  
(514) 573-6892

Communications de Vigie Citoyenne Port de Contrecœur